

Les fondamentaux du management

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires

Objectifs pédagogiques :

Objectif général : Mieux répondre aux enjeux complexes de l'Étude en passant d'un rôle d'expert technique avec un savoir-faire à un rôle de manager leader avec un savoir-être

- Améliorer ses pratiques managériales et relationnelles
- Découvrir et s'appropriier les leviers du notaire-manager responsable
- Comprendre les changements de son environnement et savoir s'adapter

Contenu :

Prendre conscience de la complexité et cerner les dimensions de son rôle de manager

- Comprendre son environnement et son comportement
- Identifier son style préférentiel de management

Communiquer avec simplicité

- L'écoute active
- Savoir dire non sans heurter

Créer les conditions propices à la motivation

- Savoir fixer des objectifs
- Donner des signes de reconnaissance

Favoriser l'autonomie

- Savoir déléguer : quoi ? A qui ?

- Tenir compte du degré d'autonomie du collaborateur

Prérequis :

Aucun

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION TOULOUSE** : 64 rue Raymond IV 31000 TOULOUSE

Tél. +33 5 61 21 21 58– Fax : +33 5 62 27 19 11– Courriel : toulouse@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation